

# LE BULLETIN DES LACS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT

*L'environnement te plaît ... conserve-le*

**VOLUME 23 NUMÉRO 1**

*Juin 2021*

## ***Mot du président***

Bonjour à tous les membres de l'Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant.

Je me présente, mon nom est Claude Monette et je suis le nouveau président de l'association. Je remplace André Germain qui assumait la présidence et je voulais entre autres prendre le temps de le remercier pour son engagement au cours des dernières années. Différents évènements dont le décès tragique de M. Robert Desjardins, vice-président de l'Association ainsi que M. Jean-Claude Raymond, ancien président, ma nomination qui date de novembre 2020, le poste de secrétaire qui est toujours vacant, et la COVID-19 qui perdure toujours, ont fait en sorte que l'envoi du bulletin et du formulaire de renouvellement de cotisation a été retardé.

La tenue du tournoi de pêche des jeunes et l'assemblée générale prévue le 4 septembre 2021, sera conditionnel à l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires émises par la santé publique.

Parmi les 183 membres, il y a sûrement quelques personnes qui voudraient s'impliquer dans la gestion de l'Association. Certains pensent qu'il faut demeurer dans la région à l'année pour s'impliquer, cependant, ce n'est pas essentiel, bien que cela facilite les choses. D'autres considèrent qu'ils ne possèdent pas les compétences en environnement mais ça aussi, ce n'est pas essentiel. Le gros bon sens fait « la job ». D'ailleurs, les anciens membres du CA n'étaient pas spécialistes en environnement mais ils avaient notre environnement et notre milieu à cœur. Pour nous aider dans le fonctionnement de l'Association, les postes de vice-président et de secrétaire sont à combler et quelques directeurs de plus ne serait pas de trop.

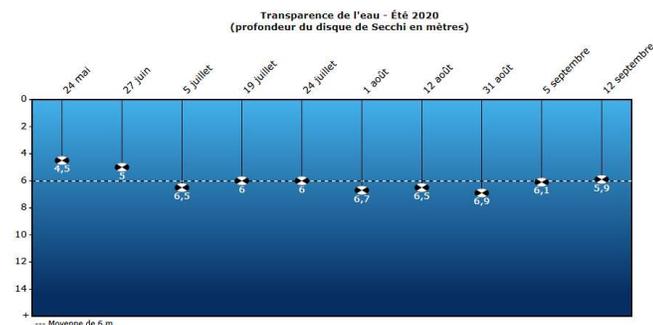
Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, et au plaisir de vous voir, je l'espère, si COVID le veut, à notre réunion annuelle.

Claude Monette  
Président

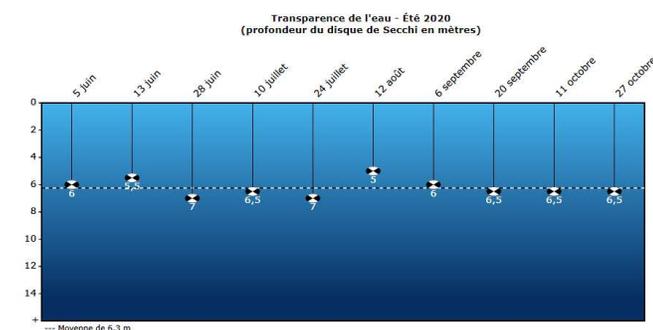
## Réseau de surveillance volontaire des lacs :

La mesure de la transparence de l'eau des lacs ce sont continue sur les Lac des Cornes & Pérodeau pour ce qui est du lac Vaillant, il n'a pas été fait dû au manque de bénévole.

### Résultats du Lac des Cornes



### Résultats du Lac Pérodeau



## Ensemencement :

L'ensemencement a été fait à la fin de septembre avec environ 7000 dorés de 10 cm (4 pouces) de long provenant de la Station piscicole des Trois-Lacs.

## Subvention de la municipalité :

La municipalité nous a versé une subvention de 3000\$.  
Merci à la municipalité.

## Civisme :

Des membres nous ont demandé de faire un rappel à tous concernant le civisme et le respect des autres sur l'eau, les routes et chez-soi. Ralentissez sur la route ou sur l'eau, respectez les distances des rives en naviguant, et minimisez le bruit de la radio, que ce soit en naviguant ou en étant sur votre terrain en écoutant de la musique.

## Coupe forestière dans le secteur du Lac David Lord :

Comme vous savez, le gouvernement veut faire une coupe de bois dans le secteur (David Lord) au lac des Cornes, la municipalité c'est opposé en adoptant un moratoire sur son territoire. La presqu'île est un enjeu très important. Pour la coupe au Camp 4 Nord, nous nous opposons à ce que la sortie de bois passe par le chemin du Lac des Cornes, notre sécurité et notre paysage passe avant tout. Donc, c'est pour cette raison que l'association s'y oppose sans aucune autre discussion future

Nous soulignons aussi l'apport de tous les bénévoles qui se sont impliqués au cours des ans pour que les activités de l'association se fassent. Sans eux, nous n'aurions pu faire tout ce qui l'a été.

## Mise à eau et lavage des embarcations

Il n'y a aucun emplacement pour la mise à l'eau de vos embarcations au Lac des cornes. Vous devez demander à un voisin la permission d'utiliser son emplacement. De plus, nous vous rappelons l'importance de laver vos embarcations pour éviter la promulgation des algues. Pour les Lacs Pérodeau, des Cornes et Vaillant ont des eaux claires et ils doivent le demeurer grâce entre autres au lavage de vos embarcations.

**1. Annulation de l'assemblée**

En raison de la pandémie du COVID-19, le conseil d'administration de l'association a décidé de ne pas tenir d'assemblée générale cette année.

**2. Rapport de la trésorerie**

<b>Revenus</b>	
Cotisation des membres et visiteurs	3 875 \$
Ensemencement	2 085 \$
Subvention municipalité	3 000 \$
Tournois des jeunes	540 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>9 500 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
AGA (incluant tournoi de pêche)	1 396 \$
Conseil d'administration	157 \$
Frais de fonctionnement	777 \$
Assurance responsabilité	191 \$
Ensemencement et qualité de l'eau	10 434 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>12 957 \$</b>
<b>Surplus d'opération</b>	<b>(3 457 \$)</b>

**3. Prochaine réunion**

4 septembre 2021

Les 5 principaux messages



Assurez-vous d'avoir un VFI (veste de flottaison) de taille appropriée pour chaque personne à bord. Votre VFI peut vous sauver la vie. Portez-le!



Ne consommez pas d'alcool ou de drogue. Conduire avec les capacités affaiblies est illégal. Saviez-vous que vous pourriez perdre votre permis de conduire une automobile?



Suivez un cours de navigation et n'oubliez pas que vous devez détenir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance à bord.



Vérifiez votre matériel de sécurité. Avant chaque départ, assurez-vous du bon fonctionnement du matériel requis par la loi.



Vérifiez les conditions météorologiques. Sur l'eau, le temps peut changer rapidement. Ne vous faites pas surprendre!

Les bonnes pratiques



Réduisez votre vitesse à proximité des rives et respectez les zones de vitesse imposées sur les plans d'eau.



**Sachez que vous êtes légalement responsable de l'impact de la vague que produit votre embarcation.**



Respectez les distances de sécurité avec les nageurs et les embarcations non motorisées ou les embarcations à l'arrêt.



Soyez courtois: respectez les riverains et les autres plaisanciers en réduisant le bruit et les vagues produites.

## Sports nautiques



Motomarines: le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et vous devez porter votre VFI en tout temps.



La pratique d'activité nautique générant de grosses vagues est recommandée à plus de **300 mètres des rives et dans une zone qui a plus de 5 mètres de profondeur** afin de limiter vos impacts sur l'environnement et les autres usagers.



Fiez-vous aux recommandations du manufacturier concernant la vitesse de votre embarcation lors de la pratique d'une activité nautique tractée. Lorsque vous êtes à moins de 30 mètres d'une autre embarcation: réduisez votre vague, abstenez-vous de faire des acrobaties, des encerclements répétés, des chavirements intentionnels et d'effectuer des sauts en utilisant les vagues des autres embarcations.



Lorsque vous pratiquez une activité nautique tractée (wake, surf, ski, tripe), assurez-vous d'avoir en tout temps une vigie, une place à bord et suffisamment de VFI pour chaque personne remorquée.

## Environnement



Évitez de naviguer et de jeter l'ancre dans les zones naturelles sensibles afin de préserver les espèces menacées ou protégées.



Respectez les plans d'eau en évitant de jeter vos produits ou déchets à l'eau.



Évitez d'introduire des espèces exotiques envahissantes lorsque vous changez de plan d'eau: Lavez votre embarcation, son vivier ses ballasts à chaque entrée ou sortie sur un plan d'eau. Vider l'eau de la cale, des viviers, des sceaux et glacière en quittant le plan d'eau.

Si vous polluez accidentellement l'eau, voyez une autre personne polluer l'eau ou constatez le résultat d'un tel acte, signalez l'événement à un agent de prévention de la pollution au 1-800-363-4735.

### Savez-vous que ?

Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux lors de la pratique d'activités nautiques peuvent se déplacer sur plus de 300 mètres.

Lorsqu'elles se brisent sur les berges, les vagues endommagent les terrains, créent de l'érosion, fragilisent les écosystèmes et brouillent l'eau.

De plus, les vagues surdimensionnées peuvent compromettre la sécurité des baigneurs et des personnes à bord d'embarcations non motorisées (canot, kayak, voilier, planche à voile, etc.).

Les bateaux de type wakeboard qui utilisent des amplificateurs de vagues doivent naviguer dans des zones de plus de 5 m de profondeur afin d'éviter la remise en suspension des sédiments et la prolifération des plantes aquatiques.



## Votre adhésion à l'Association

*Nous invitons tous les résidents, permanents ou occasionnels ainsi que tous les nouveaux arrivants à rejoindre l'Association afin de lui permettre de faire :*

- L'ensemencement dans nos lacs
- Le suivi de la qualité de l'eau
- L'envoi du Bulletin de l'Association
- Le tournoi de pêche de nos jeunes et leurs cadeaux
- Les envois postaux pour le renouvellement de la cotisation
- Le suivi des dossiers qui touchent les lacs
- La collaboration avec les autres associations de lacs de la municipalité et des Hautes-Laurentides
- La représentation auprès de la Municipalité
- La Journée de l'environnement et le nettoyage des bords de routes.
- L'épluchette de blé d'inde et les hot-dogs de l'AGA

*Pour être membre vous devrez déboursier la somme de 20 \$ par famille. C'est une façon de démontrer votre solidarité à la cause de la protection de notre environnement.*

*L'année financière de l'Association est du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril. C'est pour cette raison que nous expédions les avis de renouvellement en même temps que le Bulletin, mais si vous préférez payer votre cotisation un peu plus tard, vous pouvez le faire mais vous recevrez quand même votre avis de renouvellement en avril. Tout comme les années passées, aucune carte de membre ne vous est retournée puisque l'Association possède une liste à jour de ses membres. Paiements Interac : [assreslacsdesCPV@hotmail.ca](mailto:assreslacsdesCPV@hotmail.ca)*

## **Prochaine assemblée générale annuelle**

**Date :** Samedi le 4 septembre 2021 – **Heure :** 14 h

**Endroit :** Terrain de pique-nique du lac des Cornes (apportez vos chaises ainsi que vos breuvages)

***N.B. : SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE***

## **Vous déménagez ou vous aménagez?**

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse. Faites-nous connaître vos nouvelles coordonnées par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous possédez une adresse courriel, faites-nous la parvenir afin que nous puissions vous informer de toute nouvelle importante.

VOTRE EXÉCUTIF 2020-2021	COMMENT NOUS JOINDRE
<b>Claude Monette:</b> Président <b>Vacant:</b> 1 <sup>er</sup> Vice-président <b>Alain Dufresne:</b> 2 <sup>e</sup> Vice-président <b>Richard Filion:</b> Trésorier <b>Vacant:</b> Secrétaire <b>Gérard Aubut:</b> Directeur <b>Jean-Guy Gatien:</b> Directeur <b>Stéphane Giroux:</b> Directeur <b>Jean-Pierre Robert :</b> Directeur <b>Pierre Valiquette :</b> Directeur	<b>Adresse :</b> Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant 479, Chemin du Lac des Cornes Chute Saint-Philippe, QC J0W 1A0  <b>Téléphone :</b>  <b>Courriel :</b> <a href="mailto:assreslacsdesCPV@hotmail.ca">assreslacsdesCPV@hotmail.ca</a>  <b>Page Facebook</b> <a href="http://www.facebook.com/arldcpv">www.facebook.com/arldcpv</a>



Association des Résidents des Lacs  
des Cornes, Pérodeau et Vaillant  
479, Chemin du Lac des Cornes  
Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

## Formulaire de cotisation 2021

(vous avez un nouveau voisin, remettez-lui ce formulaire)

Propriétaire	
Copropriétaire	
Adresse principale	
Ville et code postal	
No. Téléphone principal	
Courriel	
Adresse au lac	
Ville et code postal	Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0
Téléphone	
Courriel	

**En donnant mon adresse courriel sur ce formulaire,  
j'autorise l'Association à me contacter et/ou m'informer par courriel**

### Tarif de la cotisation

<b>Propriétaire</b>		20 \$	_____
<b>Ami-visiteur</b>	Nom : _____	20 \$	_____
<b>Ensemencement</b>			_____
<b>Tournoi de pêche des jeunes</b>			_____
<b>Autres</b>			_____
<b>TOTAL</b>			_____

**SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE  
DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 4 SEPTEMBRE 2021**

Veuillez retourner ce formulaire **dûment rempli et corrigé**

avec votre chèque fait à l'ordre de :

Ass. Rés. Des Lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant

572, Chemin du Lac-Pérodeau

Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0

Paiements Interac : [assreslacsdesCPV@hotmail.ca](mailto:assreslacsdesCPV@hotmail.ca)

S.V.P. indiquez nous votre répartition de votre montant par courriel si plus de 20\$

Courriel : [assreslacsdesCPV@hotmail.ca](mailto:assreslacsdesCPV@hotmail.ca) Facebook : [www.facebook.com/arldcpv](http://www.facebook.com/arldcpv)

**Comme nous ne remettons pas de reçu,  
l'encaissement de votre chèque fera office de reçu.**